

Communiqué des organisations syndicales de la RATP CGT - UNSA (*Traction, BUS, GATC*) - FO

Le projet de réforme des régimes spéciaux de retraite est en lien avec les réformes successives initiées depuis 1993 qui ont touché le secteur privé comme le secteur public. Il fait aujourd'hui l'objet d'un conflit majeur dès le 18 octobre dernier, puis depuis le 14 novembre 2007.

La force de ces mobilisations a contraint le gouvernement, les entreprises concernées, à des reculs tant sur les questions contenues dans le projet que sur les modalités de discussions/négociations et le cadre de réunions tripartites revendiquées par les syndicats.

Dans ce contexte, le Président de la RATP vient de faire de nouvelles propositions validées par le gouvernement, au travers d'un courrier en date du 17 novembre 2007 à l'ensemble des organisations syndicales afin d'ouvrir les négociations.

Nos organisations sont disponibles pour, au travers d'une démarche en lien avec les salariés, dans l'unité syndicale la plus large possible, porter les revendications des agents.

Considérant que le Gouvernement ne fait plus de préalable, nos organisations syndicales sont disponibles pour la tenue d'une première réunion tripartite dès le 21 novembre 2007 afin d'aborder l'ensemble des revendications et notamment : la durée de cotisation, les bonifications et la mise en place d'un « *double statut* », la mise en place d'un système de décote, l'indexation du niveau des pensions sur celui de l'inflation...

Ces négociations peuvent ouvrir un champ d'évolutions positives de ce dossier.

Cette démarche est soumise à l'ensemble des agents afin qu'ils la valident, gage supplémentaire à voir aboutir leurs revendications dans les meilleures conditions et en totale transparence.

Paris, le 18 novembre 2007